



*Systeme de sécurité
électronique pour votre bébé*



*Elektronisches Sicherheitssystem
für Ihr neugeborenes Kind*

Consentement au système de sécurité

Je, soussignée

- autorise la maternité du CHdN de mettre dès sa naissance, un dispositif de surveillance électronique à mon enfant.
- refuse de mettre un dispositif de surveillance électronique à mon enfant.

Date

Signature



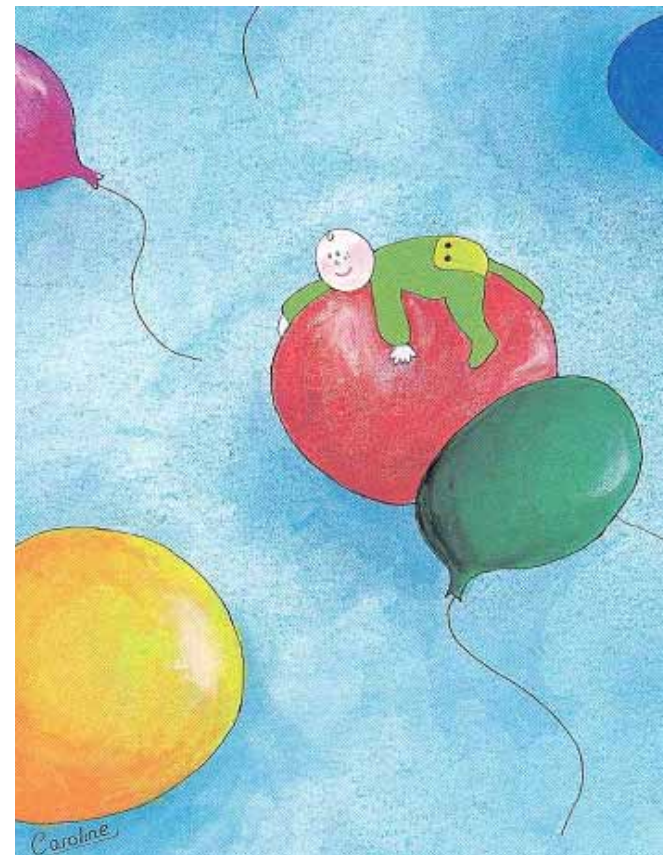
Einwilligung zum Sicherheitssystem

Ich, Unterzeichnende,

- willige dem elektronischen Sicherheitssystem für mein Baby ein.
- lehne ein elektronisches Sicherheitssystem für mein Baby ab.

Datum

Unterschrift





Un système de sécurité pour votre bébé

L'Unité de soins 11 (maternité) du CHdN met à votre disposition gratuitement un système électronique de surveillance. Son objectif: prévenir tout risque d'enlèvement de votre nouveau-né pendant son séjour à la maternité.

Comment cela fonctionne ?

Le système se compose d'un «tag» (étiquette électronique) bébé et d'un tag maman. Le tag bébé sera posé sur le corps du bébé.

Si un individu tente d'emmener un bébé hors de la maternité, une alarme retentit dans l'ensemble du service et la technologie permet au personnel de garde de localiser immédiatement le lieu où se trouve le nourrisson.

Est-ce dangereux pour mon enfant ?

La technologie utilisée par le système de sécurité pour votre bébé respecte toutes les normes européennes de sécurité en vigueur. Le signal émis par le tag n'est que de très courte durée (moins d'une seconde) et ne présente aucun danger pour votre bébé.

Est-ce que je peux quitter la maternité avec mon enfant, malgré le système ?

Nous vous conseillons de ne pas quitter le service avec votre bébé. Cependant, si vous désirez, ensemble avec votre bébé, accompagner votre famille à l'extérieur du service, n'oubliez pas de vous munir de votre «tag maman».

Suis-je obligé d'accepter le système ?

Bien que nous vous recommandions fortement de bénéficier du système, vous n'êtes pas obligée de l'accepter.

Notre personnel fait tous les efforts possibles afin de garantir le maximum de sécurité à votre bébé. Bien que le système de sécurité permet de minimiser le risque d'un enlèvement, nous vous conseillons de ne jamais laisser votre bébé seul dans la chambre.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la maternité

Tél. : 8166-51110

Sicherheitssystem für Neugeborene

Die Wöchnerinnenstation US 11 des CHdN stellt Ihnen während dem Krankenhausaufenthalt kostenlos ein elektronisches Sicherheitssystem für Ihr neugeborenes Kind zur Verfügung.

Wie funktioniert das Sicherheitssystem?

Ein „TAG“ wird am Bauch des Babys mit einem Band befestigt. Sollte jemand versuchen Ihr Baby ohne Ihre Erlaubnis von der Pflegestation mitzunehmen, wird ein Alarm auf der Station und beim Sicherheitspersonal ausgelöst. Durch das Sicherheitssystem kann das Baby sofort lokalisiert werden.

Ist das System für mein Kind schädlich?

Die Technologie, die für das Sicherheitssystem verwendet wird, entspricht allen erforderlichen EU-Sicherheitsstandards. Das Signal, das vom TAG ausgeht, ist nur von sehr kurzer Dauer (weniger als eine Sekunde) und stellt somit keine Gefahr für Ihr Kind dar.

Kann ich die Pflegestation trotz Sicherheitssystem zusammen mit meinem Kind verlassen?

Wir empfehlen Ihnen die Pflegestation nicht mit Ihrem Kind zu verlassen. Möchten Sie die Station dennoch mit Ihrem Baby verlassen, vergessen Sie nicht den „TAG für die Mutter“ mitzunehmen. Den „TAG für die Mutter“ erhalten Sie beim Pflegepersonal.

Bin ich dazu verpflichtet, das System zu benutzen?

Sie entscheiden selbst! Unser Personal gibt sich jede erdenkliche Mühe, die Sicherheit Ihres Kindes zu gewährleisten. Auch wenn das Sicherheitssystem das Risiko einer Kindesentführung mindert, bitten wir Sie Ihr Kind niemals ohne Aufsicht im Zimmer zu lassen. Nichts kann Ihre Wachsamkeit ersetzen.

Für weitere Informationen steht Ihnen das Pflegepersonal der US 11 gerne zur Verfügung.

Tél. : 8166-51110 Un système de sécurité